

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit des transports et de l'aéronautique	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :													
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfécies	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 .													
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)	90			12	12	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	177	42		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>													
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2.</i>													
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE Matière optionnelle S2 (1 option au choix)	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matières de spécialité	48	3		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit aérien et spatial	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			366	81		60	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									session unique		
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	225			40	40	Oui	Oui				
UE	S1	UE Cours fondamentaux	105			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Cadre institutionnel et juridique	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Les infrastructures des transports	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Contrats de transport et logistique	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Anglais juridique	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	UE Séminaires thématiques	120			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit des transports des personnes et des marchandises	40					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	
Matière	S1	Droit de la gouvernance publique des transports	40					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit de l'aéronautique	40					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Semestre	S2	SEMESTRE 4				20	20	Oui	Oui				
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche				20	20	Oui	Oui				
		1 voie au choix											
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	
		TOTAL ANNUEL	225			60	60						